

Chers parents,

Afin de bien vous servir, le service de garde Notre-Dame-des-Neiges vous rappelle que le paiement se fait dès la réception de la facture.

Les modalités de paiement sont:

- Par Internet : La façon la plus pratique et sécuritaire. Nous avons déjà envoyé la procédure par courriel.
- Par chèque : Nous vous rappelons qu'à l'entrée de la grande salle du service de garde se trouve une boîte destinée à recueillir les chèques (boîte à lettres jaune).
- En argent comptant et carte de débit : Les paiements se font **uniquement les lundis de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00.**

*\*Veuillez prendre note que le service de garde n'est pas responsable de la perte d'argent envoyé par l'intermédiaire de vos enfants.*

Pour toute information supplémentaire vous pouvez communiquer avec Mme Zaidi en composant le 514-736-8125.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Annie Gagnon  
Directrice adjointe

Leila Zaidi  
Responsable du service de garde